

COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal tenue le 21 mai 2026 à 15 h 30 en vidéoconférence.

Sont présents : M. Dominic Bertrand
 Mme Marie-Claude Brunet
 M. Martin Duquette
 Mme Cindy Finn
 Mme Isabelle Gélinas
 Mme Pamela Jolifils
 M. Georges Lemieux
 M. François-Hughes Liberge

Est absent : M. Nick Katalifos

Assistent à la séance :

Mme Sylvie Chagnon, Directrice générale
M. Richard Bellerose, Directeur, Service de la comptabilité et trésorerie
Mme Ouassila Adjaz, Analyste, Intelligence d'affaires et performance org.
M. Vladimir Elez, Directeur, Stratégie et performance organisationnelle
M. Pablo Martinez, Directeur, Service de la taxe scolaire
Mme Julie Mpunga, Coordinatrice du service des ressources humaines

1. ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Mme Marie-Claude Brunet, l'ordre du jour suivant est adopté.

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation des procès-verbaux des séances du 16 avril 2026 et du 11 mai 2026 du Comité de gestion
3. Rapport de la directrice générale
4. Documents et rapports d'information
5. Règlement n° 10 (2022)⁴ – Code d'éthique et de déontologie des membres du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal – modifications
6. Règlement n° 10 (2022)⁴ – Code d'éthique et de déontologie des membres du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal – Nomination du responsable de l'éthique et de la déontologie et d'un substitut
7. Calendrier et lieu des séances du Comité de gestion 2026-2027 – approbation
8. Période de questions et commentaires des membres et questions à l'ordre du jour de la prochaine séance du Comité de gestion
9. Huis clos
10. Levée ou ajournement de la séance

2. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 16 AVRIL 2026 ET DU 11 MAI 2026 DU COMITÉ DE GESTION

Sur la proposition de M. Georges Lemieux, le procès-verbal de la séance du 16 avril 2026 est approuvé tel que présenté.

Sur la proposition de Mme Isabelle Gélinas, le procès-verbal de la séance du 11 mai 2026 est approuvé tel que présenté.

3. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale présente son rapport de direction et répond aux questions des membres.

4. DOCUMENTS ET RAPPORTS D'INFORMATION

- a) Résultats financiers non audités pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 31 mars 2026
- b) Suivi du plan stratégique
- c) Suivi sur le déploiement de l'impartition du service de la taxe scolaire pour le centre de services scolaire Baie James et la commission scolaire Western Québec
- d) Résultats du sondage d'engagement et évaluation des facteurs de risques psychosociaux

5. RÈGLEMENT N° 10 – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL – MODIFICATIONS

Documents déposés : - Rapport du 7 mai 2026 de la directrice générale et document annexé

ATTENDU QUE la *Loi sur l'instruction publique* prévoit l'obligation d'adopter un code d'éthique et de déontologie applicable à ses membres (art. 175.1);

ATTENDU QUE le *Code d'éthique et de déontologie des membres du Comité de gestion* doit demeurer conforme aux lois et règlements en vigueur et refléter les meilleures pratiques en matière de gouvernance;

ATTENDU QUE la sanction du projet de loi n° 94 rend nécessaire la mise à jour du Code d'éthique et de déontologie des membres du Comité de gestion;

ATTENDU QUE les modifications proposées visent, notamment, à assurer la conformité législative et réglementaire du Code, à actualiser certaines terminologies et à maintenir la pertinence du contenu afin de favoriser une conduite exemplaire des membres du Comité de gestion;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le Règlement n° 10 (2022)4;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME CINDY FINN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1. d'approuver les modifications apportées au *Code d'éthique et de déontologie des membres du Comité de gestion* telles que présentées à cette séance du conseil d'administration;
- 2. d'adopter le Règlement n° 10 (2026)5 – *Code d'éthique et de déontologie des membres du Comité de gestion*;

3. *d'autoriser* la mise en application du *Code d'éthique et de déontologie des membres du Comité de gestion* mis à jour dès l'adoption de la présente résolution;
4. de mandater la direction générale pour procéder à toute mesure de diffusion et de *communication* requise auprès des membres du Comité de gestion.

6. **RÈGLEMENT N° 10 – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL – NOMINATION DU RESPONSABLE DE L'ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE ET D'UN SUBSTITUT**

Documents déposés : - Rapport 8 mai 2026 de la directrice générale et documents annexés

ATTENDU QU'aux termes des articles 14.1 et 14.2 du Règlement n°10 - Code d'éthique et de déontologie des membres du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, il est prévu de nommer une personne responsable de l'éthique et de la déontologie et un substitut à cette personne pour une période de deux ans;

ATTENDU QUE le mandat de la personne responsable de l'éthique et de la déontologie débutera le 1^{er} juillet 2026 se terminera le 30 juin 2028;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. GEORGES LEMIEUX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1° DE NOMMER Me Patrice Gladu à titre de responsable de l'éthique et de la déontologie du Comité de gestion;
- 2° DE NOMMER Me Sébastien Dorion à titre de substitut au responsable de l'éthique et de la déontologie du Comité de gestion;
- 3° QUE la rémunération applicable au responsable de l'éthique et de la déontologie ainsi qu'à son substitut soit conforme au Règlement sur les honoraires relatifs à certains services juridiques rendus à des organismes du gouvernement.

7. **CALENDRIER ET LIEU DES SÉANCES DU COMITÉ DE GESTION 2026-2027 – APPROBATION**

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil d'administration;

8. **PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES ET QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ DE GESTION**

Une présentation du Service de l'intelligence d'affaires et performance organisationnelle a été offerte aux membres.

9. **HUIS CLOS**

10. **LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

Sur la proposition de Mme Isabelle Gélinas, la présente séance est levée à 17 h 08.